Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Autre avis
Date de publication: SHAB, KABGE, KABVD - 09.06.2020
Numéro de publication: KK10-0000000871
Canton: GE

Entité de publication:
Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Appel aux créanciers selon l'article 230a LP

HOTEL DU PARC, MONT-PELERIN SA
Rue de Rive, 1204 Genève
Suisse
Il s'agit d'un appel spécial aux créanciers gagistes selon l'article 230a LP et limité uniquement à l'objet du gage soit Immeuble : à la Montagne, 1803 Chardonne RF N° : 2724Immeuble : chemin de l'Hôtel du Parc 5a, 5b, 5c, 6, 1803 Chardonne RF N° : 2375-43-1 à 22 et 25 à 28, 2375-44-1 à 10, 13 à 22 et 27 à 32, 2375-1 à 3, 5 à 10, 12 à 14, 17 à 20 et 22 à 42.
Les créanciers sont tenus de s'annoncer à l'office dans les 20 jours.Les titulaires de servitudes nées sous l'empire de l'ancien droit cantonal sans inscription aux registres publics, et non encore inscrites, sont également invités à produire leurs droits à l'Office des faillites dans les 20 jours, en joignant à cette production les moyens de preuve qu'ils possèdent, en original ou en copie certifiée conforme.
Les servitudes qui n'auront pas été annoncées ne seront pas opposables à un acquéreur de bonne foi de l'immeuble grevé, à moins qu'il ne s'agisse de droits qui, d'après le Code Civil également, produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au Registre Foncier.

Pour tout renseignement:
Groupe 3 + 41 22 3888903
F20181863
Office cantonal des Faillite
1208 Genève